



**Jeudi 13 février 2020. Communiqué de presse.**

**L'Avenir en commun.e**

**Conseil Municipal de Tarbes du 10 février 2020 :  
des pratiques qu'il faut bannir.**

**Redonnons vie et sens à la démocratie locale !**

Le conseil municipal de Tarbes du 10 février 2020 aura une nouvelle fois été l'illustration des pratiques de Gérard Trémège durant les trois mandats qu'il a exercés.

Il s'est à nouveau illustré, dans la pratique du mandat municipal qui lui a été conféré, par l'utilisation du mensonge et du dénigrement personnel.

Mensonge lorsqu'une nouvelle fois, à l'interpellation de Michèle Pham sur la situation financière économique et sociale de la ville de Tarbes qui repose sur les données statistiques de l'INSEE et du dernier rapport de la Chambre Régionale des Comptes, le Maire ose répondre que la population Tarbaise n'a pas décliné entre 2012 et 2017.

Il suffit pourtant de se référer à l'enquête INSEE pour constater exactement l'inverse :

#### POPLEG T1 - Populations légales

	2007	2012	2017
Population municipale	44 973	41 664	41 518
Population comptée à part	1 986	1 875	1 072
<b>Population totale</b>	<b>46 959</b>	<b>43 539</b>	<b>42 590</b>

Sources : Insee, RP2017 (géographie au 01/01/2019), RP2012 (géographie au 01/01/2014) et RP2007 (géographie au 01/01/2009).

Et il en est de même si l'on pousse l'analyse de manière plus rétrospective :

#### POP T1 - Population en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2006	2011	2016
Population	55 375	54 897	51 422	47 566	46 275	45 433	42 888	40 318
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	3 612,2	3 581,0	3 354,3	3 102,8	3 018,6	2 963,7	2 797,7	2 630,0

Gérard Trémège a beau torturé les chiffres, les faits sont têtus.

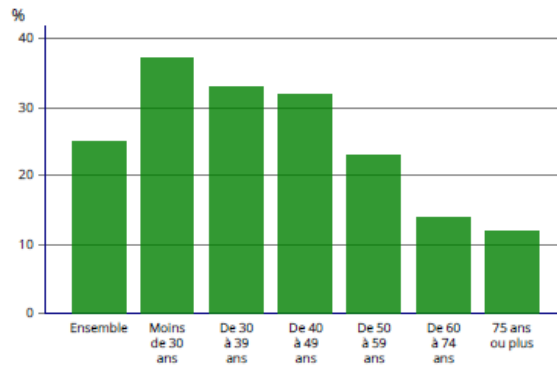
Celui qui s'était fait fort de relancer l'activité de la ville durement touchée par la désindustrialisation aura enregistré une perte de population de près de 5 000 habitants durant ses 19 ans de mandat.

Et le constat dressé en matière de pauvreté par la Chambre Régionale des Comptes ou l'INSEE est là encore édifiant (taux moyen de pauvreté supérieur à 20 % touchant plus particulièrement la jeunesse (+ de 30 %) et les quartiers en voie de relégation (+ de 40 %) en dépit des mesures de politique de la ville.

Ils le sont tout autant en matière de logements vacants (5148 en 2016) ou de chômage (bien supérieurs à la moyenne nationale, régionale ou départementale).

## REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2016

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2016



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2019.

Bien sur, la municipalité en place n'est pas la seule responsable de tous les maux, les politiques nationales récurrentes depuis des décennies, marquées du sceau de l'austérité et de la chasse aux dépenses sociales portent une large part dans le développement de la précarité et de la pauvreté sur notre territoire.

Mais, force est également de constater que la politique municipale n'aura pas permis de dynamiser la ville et d'enrayer la dégradation.

Bien au contraire, certains des choix majeurs de l'équipe de Gérard Trémège auront accéléré le processus et auront ainsi contribué grandement au dépérissement du centre ville par exemple.

Comment s'étonner en effet que notre centre ville dépérisse, alors que parallèlement tout a été fait pour contribuer au déplacement en périphérie de nombre d'activités commerciales et de services ?

Et il ne suffit pas de faire feu de tout bois, d'annoncer projets sur projets dans le cadre du programme national « Cœur de ville » à un mois de l'échéance municipale, de promouvoir des programmes particulièrement dispendieux (exemple du palais des sports) pour se racheter une « virginité » politique après 19 ans d'exercice du mandat de premier responsable municipal.

Il en va de même sur la question de l'hôpital public où Gérard Trémège se garde d'être transparent, multiplie les poncifs et « oublie » de parler de la réduction de l'offre de soins ( plus de 100 lits ) et des réductions d'effectifs programmées ( plus de 100 agents ) si la création de l'hôpital unique arrivait à son terme.

La politique de l'offre appliquée aux questions sanitaires et de santé depuis des années ( LOI HPST de Roselyne Bachelot, Loi Santé de Marisol Touraine ), le pilotage par les ARS ( dont un récent rapport parlementaire demandait la suppression et le retour à des structures départementales décisionnaires et garantes de la démocratie sanitaire), ont montré toutes leurs nuisances, conduisant à l'instauration de déserts médicaux, à la multiplication des dépassements d'honoraires, aux non recours aux soins, et à un véritable effondrement de l'hôpital public comme le dénoncent des milliers de médecins et chefs de services et comme le dénonceront à nouveau vendredi 14 février les personnels de santé qui seront dans l'action.

Si les politiques de santé ne sont pas de la compétence municipale, il est par contre de la responsabilité du premier édile que d'informer la population et d'agir « POLITIQUEMENT » pour permettre la sauvegarde et la modernisation des hôpitaux de Tarbes et de Lourdes.

On ne règle pas les questions d'accès aux soins par le rationnement à coups de numéros clausus et de fermetures de structures locales, les 30 dernières années sont là pour en apporter la preuve.

Mais il en va du service public de santé comme d'autres services publics.

Nous avons pu lire récemment dans la presse l'autosatisfaction de Gérard Trémège qui annonçait, dans le cadre de la démétropolisation chère à Gérald Darmanin, l'arrivée de fonctionnaires du Ministère de l'Economie à Tarbes dans les mois qui viennent.

Une nouvelle fois, au lieu de se complaire dans l'effet d'annonce, le Maire devrait éviter les contes féériques et informer les habitants.

Ainsi, il ne faut pas laisser croire à la population Tarbaise que ces personnels « déconcentrés » seront là pour répondre aux demandes des Tarbais.

Les services qui arriveront à Tarbes seront tout sauf des services de proximité, ce seront des services de Paris -ou de grandes métropoles- de directions nationales spécialisées ou encore de bureaux de Bercy.

Ils ne sont en aucun cas destinés à renforcer les services locaux. La seule certitude que nous avons est qu'ils continueront d'exercer "à distance" les missions bien souvent à compétence nationales qu'ils ont actuellement.

Par contre, nous avons bien à l'esprit les destructions massives d'emplois de fonctionnaires d'Etat dans notre département depuis 20 ans et la fermeture programmée à horizon 2021-2022 de toutes les trésoreries de proximité.

Le bilan social 2018 des services déconcentrés de l'Etat indique une perte d'effectifs des fonctionnaires d'Etat dans les départements de l'ordre de 25 % depuis 2011.

Est-il utile de préciser que nous avons peu entendu M. Trémège et son équipe ainsi qu'une partie de l'actuelle opposition municipale adoubee par la République en Marche pour défendre sur les dernières années les services publics de proximité.

Et comment en serait-il autrement puisque ils avalisent toutes et tous les mesures successives de révision des politiques publiques engagées sous le mandat de Nicolas Sarkozy et perpétuées depuis.

Par ailleurs, la séance de lundi aura également été l'illustration d'un exercice du pouvoir particulièrement autocratique et méprisant à l'encontre de l'opposition municipale, la réponse apportée à Michel Pham étant pour le moins indigne d'un élu en responsabilité.

Ce conseil municipal à l'image de beaucoup d'autres par le passé est l'illustration de ce que nous ne voulons plus.

La démocratie locale n'a pas besoin d'un Maire omnipotent qui déciderait de tout sans respect pour l'opposition.

Non, ce dont nous avons besoin c'est bien de redonner vie à la démocratie locale, de donner la possibilité aux citoyens d'être acteurs, décideurs, co-constructeurs de leur ville et de leur avenir : par des consultations, des droits de pétition, des référendums locaux sur des projets structurants etc.....

Ainsi, et alors que plus de 5000 signatures contre le projet d'hôpital unique ont d'ores et déjà été réunies par les candidats de la liste l'Avenir en commun.e, comment imaginer que la population Tarbaise ne soit pas consultée sur le sujet majeur de l'accès aux soins et de l'hôpital public ? Et il devrait en être de même à Lourdes.

Il en est de l'hôpital comme d'autres opérations annoncées qui nécessitent une implication de la population et une remise à plat. C'est le cas du sort de la médiathèque comme du dossier des archives départementales, de la rénovation urbaine du quartier Bel Air ou des projets cœur de ville.

La démocratie locale ne doit pas se limiter au bulletin dans l'urne. Nous avons besoin de débat, de démocratie réelle, de co-construction pour faire partager les décisions par le plus grand nombre car elles répondront alors aux besoins et aspirations des populations.

La démocratie locale comme l'éthique républicaine, l'environnement, les services publics, la culture... constituent un axe majeur du programme de la liste l'Avenir en Commun.e que nous présenterons aux Tarbais.es le 22 février prochain.